



## Certificate in Advanced English

### Statement of Results

Candidate name

**Maelle MAGY**

Session

**27 APRIL 2019**

Place of entry

**Lille Cedex**

Result

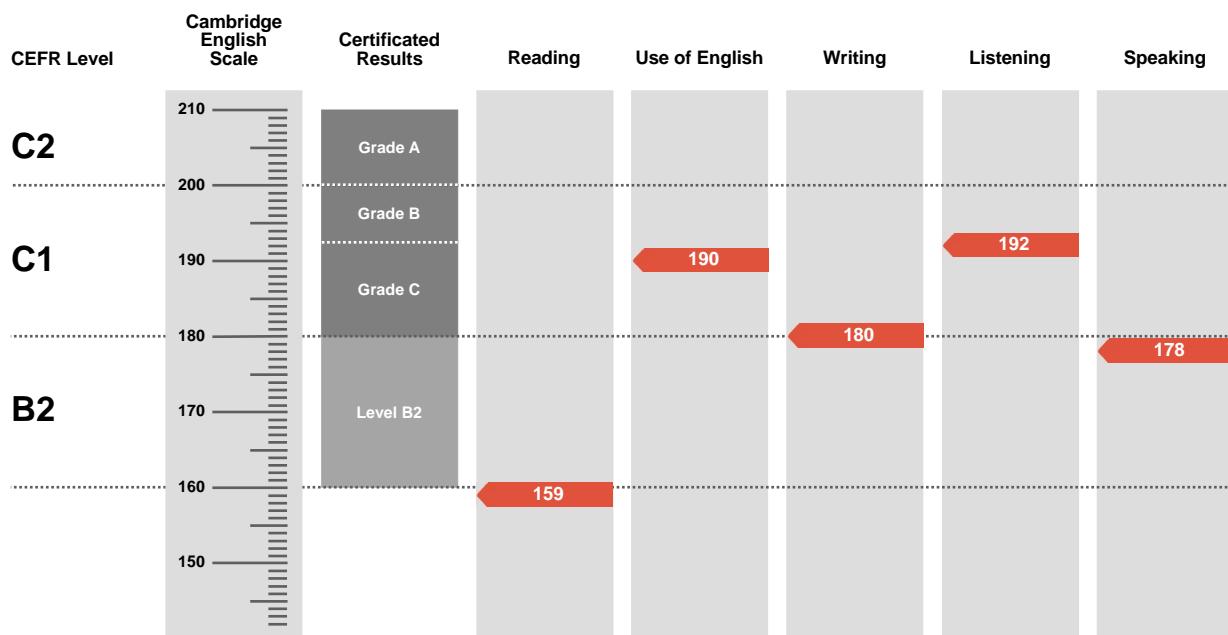
**Pass at Grade C**

Overall Score

**180**

CEFR Level

**C1**



Advanced is an examination targeted at Level C1 in the Council of Europe's Common European Framework of Reference.

Candidates achieving Grade A (between 200 and 210 on the Cambridge English Scale) receive a certificate stating that they have demonstrated ability at Level C2. Candidates achieving Grade B or Grade C (between 180 and 199 on the Cambridge English Scale) receive a certificate at Level C1.

Candidates whose performance is below Level C1, but falls within Level B2 (between 160 and 179 on the Cambridge English Scale), receive a certificate stating that they have demonstrated ability at Level B2.

Examination results can be quickly and securely verified online at: [www.cambridgeenglish.org/verifiers](http://www.cambridgeenglish.org/verifiers)

Results	Score
<b>Pass at Grade A</b>	200 — 210
<b>Pass at Grade B</b>	193 — 199
<b>Pass at Grade C</b>	180 — 192
<b>Level B2</b>	160 — 179

Candidates who take Advanced and score between 142 and 159 on the Cambridge English Scale do not receive a result, CEFR level or certificate.

Cambridge English Scale scores below 142 are not reported for this examination.

### Other

- X - the candidate was absent from part of the examination
- Z - the candidate was absent from all parts of the examination
- Pending** - a result cannot be issued at present, but will follow in due course
- Withheld** - the candidate should contact their centre for information
- Exempt** - the candidate was not required to sit this part of the examination

### THIS IS NOT A CERTIFICATE

Cambridge Assessment English reserves the right to amend the information given before the issue of certificates to successful candidates.



# MAËLLE MAGY

PROFESSEUR STAGIAIRE DE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

## PROFIL PERSONNEL

Titulaire d'un CAPES de Sciences de la Vie et de la Terre, je suis professeur stagiaire à la rentrée 2024-2025 au collège Denis Saurat de Trélon. Je suis passionnée de culture naturaliste, de sports mécaniques, et d'esport.



Permis B (2019) et véhiculée



**Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur**

**Master MEEF second degré SVT**

## LANGUES

Anglais niveau C1 (Certification Cambridge)

Allemand niveau B2

## CORDONNÉES



06 69 45 10 89



maellemgy@gmail.com



45 rue Jacques Prévert, 59195 Hérim

## EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

### Professeur de SVT certifiée, Collège Denis Saurat de Trélon (Septembre 2024 - )

- Stagiaire 18h
- 6ème, 5ème, 4ème, 3ème

### Employée commerciale

#### Leclerc Bellaing (Juillet 2020 - Aout 2023)

- CDI étudiant 9h en période scolaire, durant les vacances scolaire de 26h à 35h

### Professeur stagiaire, Lycée de l'Escaut

#### Stage d'observation sous la tutelle de madame Anne Zawadzki (Novembre et Mars 2023)

- Prise en charge de classe de seconde et de terminale spécialité SVT

### Tutrice, Université de Lille

#### Tutorat en biologie et géologie pour des élèves en 1ère année de licence (Octobre 2020 - Juillet 2022)

- Conception de séances de révision
- Correction d'annales
- Suivis des tutorés et aide dans la vie universitaire

### Animatrice titulaire du BAFA

#### Les éclaireuses et les éclaireurs de France (Juillet 2024)

- Colonie de vacances avec des mineurs en situation de handicap et relevant de troubles du comportement

### Caisse centrale d'activités sociales (Août 2020)

- Colonie de vacance à Paris

### Mairie d'Hérim (Juillet 2019)

- Accueil de loisir (ALSH)

### Animatrice stagiaire

#### Caisse centrale d'activités sociales (Février 2019)

## ÉDUCATION

### 2019 - 2024 : Université de Lille

Licence de Sciences de la Vie et de la Terre  
Master 2 MEEF second degré spécialité sciences de la Vie et de la Terre

### 2016 - 2019 : Lycée Henri Wallon, Valenciennes

Diplômée en 2019 du baccalauréat mention bien

- Parcours scientifique
- Option internationale britannique

Cher.e.s membres du jury,

Je vous écris afin de vous exposer les motivations qui me conduisent à passer cette certification complémentaire.

Mon parcours avec la langue anglaise a débuté en classe de 6<sup>ème</sup>, lorsque j'ai découvert cette langue pour la première fois. Très vite, j'ai été fascinée par sa richesse culturelle. Cette passion naissante m'a poussée à intégrer la section européenne de mon collège, où j'ai approfondi mes connaissances linguistiques. En classe de 3<sup>ème</sup>, j'ai passé avec succès le concours d'entrée en section internationale britannique (SIB/OIB), une expérience formatrice qui a marqué un tournant dans mon apprentissage.

Durant mes années de lycée en section internationale SIB, j'ai renforcé mon ouverture sur le monde et nourri un véritable appétit pour l'anglais. Ces années ont également été l'occasion de passer la certification Cambridge Advanced English (CAE), qui a validé un niveau C1 et consolidé mes compétences. En parallèle, mon cursus scientifique m'a permis de constater à quel point la maîtrise de l'anglais est devenue essentielle dans ce domaine. Les échanges internationaux, l'accès aux articles de recherche et les opportunités professionnelles sont profondément liés à cette langue.

Ces convictions ont été enrichies par mes voyages en Angleterre, en Irlande et aux États-Unis, où j'ai eu l'opportunité d'appréhender la langue dans son contexte culturel, mais aussi par les cours de SVT en anglais que j'ai suivis au lycée. Ces cours, dispensés par un professeur se préparant à la certification DNL, ont été particulièrement inspirants et m'ont confortée dans mon projet de transmettre à mon tour cette double compétence, alliant science et langue vivante.

Dès le lycée, j'avais déjà une idée claire de mon objectif devenir une professeure de SVT capable d'enseigner en anglais. Cependant, au fil de mes études supérieures, bien que j'aie continué à pratiquer l'anglais, le contact régulier et intensif avec la langue s'est quelque peu atténué.

Aujourd'hui, en tant que professeure de SVT au collège Denis Saurat de Trélon, je découvre pleinement les enjeux de ce métier. Enseignant à tous les niveaux en tant que seule professeure de SVT de l'établissement, je consacre une grande partie de mon temps à concevoir des cours variés et à m'investir dans des projets pédagogiques divers (club jardinage, concours « ramène ta science », ecodélégués...). Cette expérience enrichissante

m'a confortée dans mon désir d'aller plus loin et de renouer avec ma passion pour l'anglais, tout en relevant un défi personnel et professionnel qui est d'obtenir cette certification complémentaire.

Pour moi, cette démarche représente bien plus qu'un objectif professionnel. Elle est une étape essentielle dans la concrétisation de mon rêve d'enseigner la SVT en anglais, mais également un moyen de transmettre aux élèves non seulement des savoirs scientifiques, mais aussi un intérêt renouvelé pour les langues vivantes, souvent perçues comme intimidantes, pourtant essentiel pour leur avenir.

Je suis convaincue que cette certification me permettra d'enrichir mes compétences pédagogiques et linguistiques et de mieux accompagner mes élèves vers la réussite dans un monde où les barrières linguistiques tendent à s'effacer.

Je vous remercie sincèrement pour l'attention que vous porterez à ma candidature et reste à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.

Cordialement,

*Maëlle MAGY*

**Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse**

*Académie : LILLE  
RECTORAT DE LILLE  
DPE 5ème BUREAU*

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche**

**AFFECTATION  
Enseignant stagiaire**

Programme: 0141 2nd DEGRE

**LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE LILLE**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié, portant statut particulier des professeurs certifiés ;

Vu le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'état;

Vu l'arrêté du 9 août 2004 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation aux recteurs d'académie en matière de gestion des personnels enseignants, d'éducation, d'information et d'orientation de l'enseignement du second degré;

Vu l'arrêté ministériel portant nomination en qualité de professeur certifié stagiaire ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Mme MAGY MAELLE née MAGY

Née le : 07/11/2001

Grade : Professeur certifié de classe normale

Discipline : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Adresse: 45 RUE JACQUES PREVERT 59195 HERIN

Est affectée à compter du 01/09/2024 et jusqu'au 31/08/2025

- Sur la nature et la quotité de support : Fonctionnaire stagiaire pour y effectuer 18.00 heures au CLG DENIS SAURAT à TRELON (0594308M) en ENS/SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

**Destinataires :** Intéressé(e) (1ex) Etablissement (1ex) Service traitements (1ex) Rectorat (1ex)

**Voies et délais de recours**

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un **recours gracieux** devant l'auteur de la décision ;
- soit un **recours hiérarchique** devant le ministre chargé de l'éducation nationale ;
- soit un **recours contentieux** devant le tribunal administratif dans le ressort duquel se trouve votre lieu d'affectation.

Le recours gracieux et le recours hiérarchique peuvent être faits sans condition de délais. En revanche, le recours contentieux doit intervenir dans un **délai de deux mois** à compter de la présente notification.

Toutefois, si vous souhaitez, en cas du rejet du recours gracieux ou du recours hiérarchique, former un recours contentieux, ce recours gracieux ou hiérarchique, devra avoir été introduit dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la décision de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois).

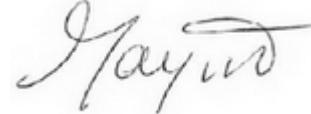
Tout recours contentieux fait l'objet d'une contribution financière sous peine d'irrecevabilité dans les conditions fixées par l'article 54 de la loi de finances rectificative pour 2011 du 29 juillet 2011.

Mme MAELLE MAGY née MAGY -

**Article 2 :** Le Secrétaire Général d'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LILLE, le 19/07/2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général d'Académie  
Par délégation, la cheffe du DPE



Nathalie SAYSSET

**Destinataires :** Intéressé(e) (1ex) Etablissement (1ex) Service traitements (1ex) Rectorat (1ex)

**Voies et délais de recours**

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un **recours gracieux** devant l'auteur de la décision ;
- soit un **recours hiérarchique** devant le ministre chargé de l'éducation nationale ;
- soit un **recours contentieux** devant le tribunal administratif dans le ressort duquel se trouve votre lieu d'affectation.

Le recours gracieux et le recours hiérarchique peuvent être faits sans condition de délais. En revanche, le recours contentieux doit intervenir dans un **délai de deux mois** à compter de la présente notification.

Toutefois, si vous souhaitez, en cas du rejet du recours gracieux ou du recours hiérarchique, former un recours contentieux, ce recours gracieux ou hiérarchique, devra avoir été introduit dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la décision de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois).

Tout recours contentieux fait l'objet d'une contribution financière sous peine d'irrecevabilité dans les conditions fixées par l'article 54 de la loi de finances rectificative pour 2011 du 29 juillet 2011.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**EXAMEN DE CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE**  
Session 2025

**DOSSIER D'INSCRIPTION**

Date limite de dépôt du dossier : **22 novembre 2024**

Date de réception du dossier :

Académie d'inscription : **LILLE**

N° inscription :  
(réservé à l'administration)

NOM DE NAISSANCE : Mme, M. : .....  
(en majuscules)

NOM USUEL : .....  
(en majuscules)

Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Commune de résidence : .....

Tél. personnel : ..... Mel : .....@.....

Corps actuel : ..... Discipline : .....

Établissement d'exercice : .....

Adresse de l'établissement : .....

Code postal : ..... Nom de la ville : .....

Le candidat appartient à l'enseignement <b>PUBLIC</b>	
1 <sup>er</sup> degré	2 <sup>nd</sup> degré
	<input type="checkbox"/> contractuel CDI
<input type="checkbox"/> stagiaire	<input type="checkbox"/> stagiaire
<input type="checkbox"/> titulaire	<input type="checkbox"/> titulaire

Le candidat appartient à l'enseignement <b>PRIVÉ</b>	
1 <sup>er</sup> degré	2 <sup>nd</sup> degré
	<input type="checkbox"/> maître délégué CDI
<input type="checkbox"/> maître contractuel et agréé à titre provisoire en période probatoire	<input type="checkbox"/> maître contractuel et agréé à titre provisoire en période probatoire
<input type="checkbox"/> maître contractuel et agréé à titre définitif	<input type="checkbox"/> maître contractuel et agréé à titre définitif

(cocher soigneusement la case concernée selon votre appartenance)

**SECTEURS DISCIPLINAIRES** : (un dossier distinct par secteur et option)

Arts

Option :

Cinéma et audiovisuel  
 Danse  
 Histoire de l'art  
 Théâtre

Enseignement en langue étrangère  
dans une discipline non linguistique

Discipline : .....

Enseignement en langue des signes française

Langue : .....

Français : Langue seconde

Option :

Latin  
 Grec  
 Latin et Grec

Langues et cultures de l'antiquité

A : ..... le .....  
Signature du candidat

## DEMANDE D'ADMISSION A CONCOURIR

M .....  
(*nom et prénoms du candidat*)

A Madame la rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, chancelière des universités.

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance mon inscription sur la liste des candidats à l'examen visant à attribuer la certification complémentaire.

Fait à ....., le .....,  
Signature du candidat

**Attention : il ressort de la note de service n°2004-175 du 19 octobre 2004, de la note de service n° 2009-188 du 17 décembre 2009 et de la note de service n° 2018-041 du 19 mars 2018 précisant les modalités de l'examen telles qu'elles découlent de l'arrêté du 23 décembre 2003 modifié relatif aux conditions d'attributions d'une certification complémentaire que l'examen s'adresse :**

- pour le secteur arts et le secteur enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique, à des personnels enseignants des premier et second degrés ;
- pour le secteur enseignement en langue des signes française et le secteur français langue seconde, à des personnels enseignants des premier et second degrés.
- pour la certification langues et cultures de l'antiquité, à des enseignants du second degré des disciplines suivantes : Lettres modernes, histoire et géographie, philosophie, langues vivantes étrangères.

## PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

- une photocopie de l'arrêté de titularisation ou de l'arrêté de nomination en qualité de stagiaire dans un des corps de personnels enseignants du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>nd</sup> degré dans l'enseignement public, ou contrat à durée indéterminée pour les enseignants contractuels du second degré.
- une photocopie de l'agrément ou du contrat provisoire ou définitif pour les maîtres contractuels et agrés des établissements d'enseignement privés sous contrat quelle que soit leur échelle de rémunération, ou contrat à durée indéterminée pour les maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée.
- un rapport d'au plus cinq pages dactylographiées, porté à huit pages maximum dans le cas de candidature aux deux options de la certification (latin et grec).
- Langues et cultures de l'antiquité : Diplômes et compétences :  
Une photocopie d'une licence et/ou d'un master de lettres classiques, ou d'un diplôme national (licence, master) comportant des enseignements de latin et/ou de grec ou d'un diplôme universitaire de langue ancienne, ou d'une certification universitaire de langue ancienne, ou de suppléments au diplôme de licence suite à l'accomplissement d'un cursus complet de langue latine ou grecque, ou de l'attestation de l'obtention d'une mineure en trois ans de latin et/ou de grec dans une université.

Le dossier de candidature doit être complet lors de son dépôt, au plus tard à la date de clôture du registre des inscriptions.